



Honoré de Balzac ou l'éternel retour des morts

Honoré de Balzac, or the Eternal Return of the Dead

Acif Membourou Adoka

Article history:

Submitted: June 15, 2025

Revised: July 20, 2025

Accepted: August 3, 2025

Keywords:

Death, return, resurrection,
civil code, ethnocritique

Mots clés :

Mort, retour, résurrection,
code civil, ethnocritique

Abstract

Honoré de Balzac stands among the most influential novelists in French literature. His prolific output includes *Le Colonel Chabert* (1832), a work that explores social mores and delves into themes such as war, identity, betrayal, death, and the notion of eternal return. The narrative follows Hyacinthe Chabert, a colonel in Napoleon I's Grand Army who, presumed dead and buried, reemerges to challenge the social order and reclaim his former identity. This article seeks to examine the motif of the dead returning in Balzac's novel, as embodied by Colonel Chabert, and to illustrate how the character's fate is shaped by a persistent and tragic misfortune. Specifically, it investigates the recurring patterns and symbolic structures that underpin Chabert's resurrection, drawing on the theoretical framework of ethnocriticism developed by Jean-Marie Privat and Marie Scarpa.

Résumé

Honoré de Balzac est au nombre des romanciers les plus importants du champ littéraire français. Il a publié un grand nombre d'œuvres dont *Le Colonel Chabert* (1832) qui revient sur les mœurs et explore les thématiques de la guerre, l'identité, la trahison, la mort et l'éternel retour. Hyacinthe Chabert, Colonel de la grande armée de Napoléon Ier, laissé pour mort et enterré, réapparaît et vient troubler l'ordre de la société – tout en cherchant à restaurer son image. Cet article se propose d'analyser l'éternel retour des morts dans le roman balzacien à l'instar du *Colonel Chabert* et de démontrer combien la destinée de cet individu est marquée par le sceau d'un sempiternel malheur. Autrement dit, étudier les motifs, les invariants qui structurent le retour d'entre les morts du Colonel Chabert à l'aune de l'éthnocritique de Jean-Marie Privat et de Marie Scarpa.

Corresponding author:

Acif Membourou Adoka,
Enseignant-chercheur (UOB)
CERLIM
E-mail: acifzertysmembourou@gmail.com

Uirtus © 2025

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Introduction

« Son front volontairement caché sous les cheveux de sa perruque lisse, lui donnait quelque chose de mystérieux. Ses yeux paraissaient couverts d'une taie transparente » (Balzac 25).

C'est par cette description faite par le narrateur, tirée du roman *Le Colonel Chabert*, qu'Honoré de Balzac évoque avec cynisme et ironie, une quête inlassable pour la restauration d'une identité perdue. L'auteur met en avant une dualité conséquente entre vie et mort, passé et présent, tradition et modernité etc. le personnage de Chabert représenté comme un zombi, un fantôme, un mort-vivant, s'échappe du monde des morts pour semer le trouble dans celui des vivants. L'art balzacien promeut le désordre charivariesque comme on peut l'observer dans les romans de ses contemporains : Stendhal, Alfred de Vigny, Alphonse de Lamartine, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Gustave Flaubert, Théophile Gautier et Alfred de Musset. Ce qui attire l'attention, c'est le fait qu'Honoré de Balzac mette en avant une logique fondée sur la destinée : combien l'être humain peut être pris au piège par les institutions, les conventions établies par la société contemporaine :

Il apparaît à l'évidence que l'histoire du Colonel Chabert est construite sur des décalages temporels entre les principaux personnages. Chabert, mon vivant, affronte une époque qu'il ne connaît pas : « mort » sous l'Empire, il revient à Paris sous la première restauration : le Règne de Louis XVIII. Le roi a signé la Charte constitutionnelle de la dix-neuvième année de son règne, pour signifier que tout ce qui est survenu depuis 1795 est effacé. Chabert est aussi plongé dans une histoire à laquelle il n'a pu s'accoutumer. Ce fantôme tentera, mollement peut-être, de reprendre chair et sang mais il ne parviendra pas à ressusciter des morts. (Jonquières 107)

En ce sens, le Colonel Chabert est d'ores et déjà condamné depuis la première Restauration. Cependant, Honoré de Balzac pose le problème de la destinée dans l'œuvre et dont l'écriture se fonde sur un principe d'inconfortabilité, où le châtiment du damné est porté au pinacle à tel point qu'il affecte le lecteur. L'éternel retour des morts vient transfigurer l'ordre de la société. Qu'en est-il de la destinée du Colonel Chabert ? N'y a-t-il pas une possibilité de la

changer ? En nous appuyant sur la démarche ethnocritique⁴⁸ permettant d'appréhender les contours du roman d'Honoré de Balzac, à la fois la dimension narrative, discursive et figurale, nous montrons que cet univers diégétique repose sur des symboles « par le contexte ethnologique d'un ordre culturel spécifique comme celui de l'organisation judiciaire » (Mongui 169). Nous montrerons en quoi le retour du Colonel Chabert crée un charivari et rend compte d'un malaise dans la modernité balzacienne. Après avoir présenté le contexte historique et narratif, nous examinerons dans un premier temps le Code civil et l'acte de décès du Colonel Chabert, puis dans un second temps L'éternel retour des morts : le Colonel Chabert et la résurrection christique.

1. Le Code civil et l'acte de décès du Colonel Chabert

Dans les propos recueillis par Charles François Tristan de Montholon, Napoléon Bonaparte dit ceci : « Ma gloire, ce n'est pas d'avoir gagné quarante batailles : Waterloo effacera le souvenir de tant de victoires. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil » (Charles François Tristan De Montholon 401). Il n'y a aucun paradoxe – voire aucune ambiguïté dans les propos tenus par Napoléon Bonaparte. En effet, il considère que les victoires militaires, bien que évidentes, éclatantes, surprenantes, sont si éphémères et finiront par périr. La défaite à Waterloo, en 1815, qui fait office de témoignage de sa chute, marque ici un tournant de l'histoire et, surtout, fait oublier toutes les victoires d' auparavant. Cela justifie la fragilité de toutes les gloires, ainsi exposées aux fortunes, aux coïncidences de l'histoire.

Cependant, selon Napoléon Bonaparte, la véritable gloire se trouve dans la construction/création d'un monument juridique, politique, institutionnel – c'est-à-dire le *Code Civil* ou encore appelé le *Code Napoléonien*, décrété en 1804. Ce dernier apparaît comme une œuvre moderne dans laquelle s'observe le droit qui a pour fonction, la structuration de la société française et, surtout, dont l'influence est observable dans plusieurs législations dans le monde – de celui du XIX^e siècle à notre extrême contemporanéité. Dès lors,

⁴⁸ L'ethnocritique est « une nouvelle discipline critique au sein des études littéraires contemporaines que cette anthologie se propose de faire découvrir et pratiquer. En 1988, dans une étude consacrée à un classique de la littérature française, *Madame Bovary*, Jean-Marie Privat désigne comme ethnocritique, sur le modèle d'autres approches critiques reconnues – psychocritique, sociocritique, mythocritique – la démarche qu'il est en train de mettre en œuvre. Ce nouveau paradigme vise à articuler une poétique du littéraire et une ethnologie du symbole. » (Cnockaert, Privat, Scarpa, 1).

après que Simart fut réalisé, sous la Monarchie de Juillet, le relief sur le Code Civil autour du tombeau des Invalides, il insiste sur un propos de Napoléon Bonaparte : « Mon seul code par sa simplicité a fait plus de bien en France que la masse de toutes les lois qui m'ont précédé » (Palluel 244). Dans ce sens, il considère d'abord que cela est sa création, fruit de son intelligence et du système politique mis en place pour le bien de la France. Napoléon Bonaparte est donc l'unique propriétaire de ce Code Civil qui s'éloigne considérablement des lois émises auparavant. Il insiste sur la clarté, l'affabilité et la fiabilité de ce Code Civil, tout en explicitant cette démarcation d'avec les anciennes lois notamment les privilèges féodaux, le droit roman et coutumier etc., dont les textes étaient incompréhensibles.

Disons-le sans aucune ambiguïté, le Code Civil est une œuvre qui porte en son sein, l'idée d'une refondation concrète de la société française du XIX^e siècle à travers la structuration du cadre juridique, social et géographique. Il abolit toutes les confusions qu'il y avait dans l'Ancien Régime et promeut l'égalité devant la loi, le mariage civil etc. Selon Michel Lichtlè (2012), le Code civil est un référentiel en ce qui concerne la cohésion sociale et du vivre ensemble des français qui se reconnaissent comme un seul peuple devant et par la loi. Le Code civil est donc novateur et marqueur d'une modernité constante de la France dans le règlement des questions civiles – ce qui fait sa popularité et, surtout, son influence au sein des peuples et des élites. Cependant, il n'est pas étonnant de parcourir l'histoire que nous raconte Honoré de Balzac dans *Le Colonel Chabert*, œuvre dans laquelle le narrateur revient avec insistance sur ce que représente le Code Civil qui, étant non seulement un héritage napoléonien, mais également ce qui permet d'asseoir l'idée d'une « survivance » et d'une « métamorphose » de la figure mythique de Napoléon Bonaparte. Dans le récit qui est présenté, dès l'incipit, le narrateur montre d'ores et déjà à son lectorat que le Code Civil est un mal pour plusieurs individus, à l'instar du Colonel Chabert. Celui-ci, qui, du Camp de Napoléon Bonaparte, livrait des batailles qui finirent par l'inscrire dans l'histoire de la France comme les plus glorieuses, finit par tomber à Eylau – très vite un acte de décès fut créé, qui atteste que ce dernier n'est plus du monde des vivants.

L'histoire de ce brave homme s'efface de plus en plus que les lois sont actées et, surtout, solidifiées par le régime en place. « Le vrai par analogie » que nous présente Honoré de Balzac apparaît comme une vue de loin, qui

inscrit le personnage dans une sorte de « présence-absence » – car au chapitre premier, intitulé « une étude de l'avoué », le Colonel Chabert fait la rencontre du Maître Derville, un avoué près du tribunal de première instance du département de la Seine, en lui expliquant ce qui avait fait de lui un être infortuné et malheureux, Maître Derville évoque pour la première fois, dans le récit, sa méthode de travail et où il puise toutes ses ressources pour avoir gain de cause – il cite ce document estimé : « Il n'a donc que la nuit pour creuser ses procès, fouiller les arsenaux du Code et faire ses plans de bataille » (Balzac 25). Le fait de parler du Code Civil relève d'une importance capitale dans la vie des individus tels que présentés dans le récit. Cela pourrait permettre à Maître Derville de défendre la cause de son client, et de remporter le procès à venir. Cependant, ce même document est le fruit de la condamnation du Colonel Chabert puisque son décès a été officiellement prononcé :

Monsieur, dit le défunt, peut-être savez-vous que je commandais un régiment de cavalerie à Eylau. J'ai été pour beaucoup dans le succès de la célèbre charge que fit Murat, et qui décida le gain de la bataille. Malheureusement pour moi, ma mort est un fait historique consigné dans les Victoires et Conquêtes, où elle est rapportée en détail. Nous fendîmes en deux les trois lignes russes, qui, s'étant aussitôt reformées, nous obligèrent à les retraverser en sens contraire. Au moment où revenions vers l'Empereur, après avoir dispersé les Russes, je rencontrai un gros de cavalerie ennemie. Je me précipitai sur ces entêtés-là. Deux officiers russes, deux vrais géants, m'attaquèrent à la fois. (29)

Il rajoute en disant ceci :

L'un d'eux m'appliqua sur la tête un coup de sabre qui fendit tout jusqu'à un bonnet de soie noire que j'avais sur la tête, et m'ouvrit profondément le crâne. Je tombai de cheval. Murat vint à mon secours, il me passa sur le corps, lui et tout son monde, quinze cents hommes, excusez du peu ! Ma mort fut annoncée à l'Empereur, qui, par prudence (il m'aimait un peu, le patron !), voulut savoir s'il n'y aurait pas quelque chance de sauver l'homme auquel il était redevable de cette vigoureuse attaque. Il envoya, pour me reconnaître et me rapporter aux ambulances, deux chirurgiens en leur disant, peut-être trop négligemment, car il avait de l'ouvrage : « allez donc voir si, par

hasard, mon pauvre Chabert vit encore ?” Ces sacrés carabins, qui venaient de me voir foulé aux pieds par les chevaux de deux régiments, se dispensèrent sans doute de me tâter le pouls et dirent que j’étais bien mort. L’acte de mon décès fut donc probablement dressé d’après les règles établies par la jurisprudence militaire. (29)

Deux faits construisent une logique fondamentale sur la condamnation par anticipation du Colonel Chabert – au cours de son monologue, il explique que sa mort fut annoncée à l’Empereur et confirmée par deux chirurgiens. Puis, un acte de décès fut prononcé en tenant compte de la jurisprudence militaire de cette époque. Il y a dans ce cas, un effacement progressif voire définitif de l’histoire du Colonel Chabert dans la mesure où il est considéré comme mort – c’est d’ailleurs ce qui constitue la formation de l’art dans le roman d’Honoré de Balzac (Bardèche 209). Le roman d’Honoré de Balzac s’inscrit dans une forme de démonstration qu’Ivan Jablonka considère comme « une typisation », dans la mesure où il concentre sur le Colonel Chabert, des caractéristiques dont la fonction est de montrer la momification de l’homme revenu dans le monde des vivants, dans le but de restaurer sa dignité et son image.

C’est plutôt l’erreur⁴⁹ judiciaire qui est beaucoup plus mise en avant dans tout le récit – combien le droit français peut tout aussi se tromper concernant un individu, en l’occurrence le Colonel Chabert considéré comme mort à deux niveaux : juridique parce qu’il y a un acte de décès déclaré et socialement dans la mesure où il ne parvient pas à se réaliser, se reconstruire, après plusieurs tentatives effectuées par Maître Derville, au cours des procès et, surtout, à la transaction faites avec la Comtesse Ferraud, afin qu’il retrouve son statut véritable – il tombe dans l’oubli et, par conséquent, mort pour une deuxième fois : « j’ai été enterré sous des morts, mais maintenant je suis enterré sous des vivants, sous des actes, sous des faits, sous la société tout entière, qui veut me faire rentrer sous terre » (36). Ce propos met en exergue une tension entre les valeurs orales, marquées par la parole donnée, le gage

⁴⁹ Suivant la logique ethnocritique, Honoré de Balzac pose le problème de l’erreur judiciaire et, surtout, de la traversée des codes qui structurent la société française des temps balzaciens. Le charivari qu’énonce Jean-Marie Privat dans son étude portée sur l’œuvre de Gustave Flaubert, notamment *Madame Bovary*, se comprend à partir du moment où il y a chez le Colonel Chabert, la création d’un désordre dans la société – l’éternel retour⁴⁹ de ce dernier, considéré doublement comme un mort qui vient déranger les vivants à tel point qu’il dit.

d'honneur etc., et les valeurs écrites, les lois, les registres et les contrats. Le Colonel Chabert est dépassé par ce que la société est devenue et ne s'y retrouve plus. Elle est bien plus complexe surtout par ce que la jurisprudence est à l'heure l'élément fondamental qui établit l'ordre dans la société.

2. L'éternel retour des morts : Chabert et la résurrection christique

Le roman d'Honoré de Balzac interroge, à partir du Colonel Chabert, les notions de perte d'identité et de dépersonnalisation notamment dans une société encline à porter au pinacle les institutions légales. Les lois, les actes ont plus de valeur que des discours tenus par un individu. Mais, celui qui est mort à Eylau, revient d'entre les morts et tente de prouver qu'il s'agit bien de lui et de retrouver sa place dans la société – cependant, tout ne se passe pas comme il le souhaite. Cet infortuné considéré comme fantôme, revenant, mort-vivant ne peut que laisser transparaître l'idée du mythe de la zombification⁵⁰ :

- Monsieur, lui dit Derville, à qui ai-je l'honneur de parler ?
- Au Colonel Chabert.
- Lequel ?
- Celui qui est mort à Eylau (28).

Ce passage ne fait aucun doute – il s'agit bien du Colonel Chabert et de son retour au monde des vivants. Mais, de l'univers diégétique, s'observent des « suspensions ironiques » (Durrenmatt 157), qui déterminent combien Honoré de Balzac se moque de ce changement opérable d'entre les deux moments – c'est-à-dire, celui d'avant la mort de l'homme et après sa résurrection. En effet, le héros balzacien (Ebguy 2010) n'est pas placé là de manière fortuite. Au contraire, il construit une logique qui met en avant ce que Jean-François Hamel considère comme « revenance⁵¹ » (Hamel 2006), entendu comme principe archétypal d'un éternel retour de l'homme à l'image du Christ près de ses disciples. Car : « La résurrection des morts est un

⁵⁰ Le terme zombification s'entend par un individu, après avoir été déclaré mort, est ramené à la vie. Il devient une sorte de zombie. En principe, cette affaire qui domine le corps et l'esprit, car l'individu est transformé et ne reconnaît parfois pas ce qui se présente à lui. C'est le cas du Colonel Chabert à son retour, déformé dans tous les sens et, surtout, n'a plus connaissance du monde dans lequel il se trouve.

⁵¹ On aurait pu suivre la logique Jean-François Hamel, en parlant uniquement de revenance de l'histoire. Mais, il ne s'agit pas de cela. Il est clair qu'on parle de celle d'un individu – cela du Colonel Chabert. Revenance dans ce sens renvoie au fait de revenir – le cas du personnage principal, il revient d'entre le monde des morts.

processus de symbolisation qui vient rétrospectivement charger de sens un lieu vide, une béance dans l'ascendance, mais surtout qui recouvre la dissociation des expériences et des attentes par le recours à une écriture qui prétend maîtriser la mort » (Hamel 44). En ce sens, il y a lieu, dans la résurrection, une possibilité de mettre en avant une logique plus complexe que celle que nous savons – celle-ci vient remplir ou donner un sens au vide omniprésent. La résurrection apparaît comme un mécanisme improbable, qui vient assigner un sens à l'absence. C'est d'ailleurs ce qui est opérable dans la dynamique interne du roman d'Honoré de Balzac, notamment à travers le Colonel Chabert qui construit un sens au vide permanent. Lui qui, autrefois, a été considéré comme mort :

J'entendis, ou crus entendre, je ne veux rien affirmer, des gémissements poussés par le monde de cadavres au milieu duquel je gisais. Quoique la mémoire de ces moments soit bien ténébreuse, quoique mes souvenirs soient bien confus, malgré les impressions de souffrances encore plus profondes que je devais éprouver et qui ont brouillé mes idées, il y a des nuits où je crois encore entendre ces soupirs étouffés ! mais il y a eu quelque chose de plus horrible que les cris, un silence que je n'ai jamais retrouvé nulle part, le vrai silence du tombeau. Enfin, en levant les mains, en tâtant les morts, je reconnus un vide entre ma tête et le fumier humain supérieur. [...] j'y allais ferme, monsieur, car me voici ! mais je ne sais pas aujourd'hui comment j'ai pu parvenir à percer la couverture de chair qui mettait une barrière entre la vie et moi. (32)

Dans ce sens, on comprend bien que le Colonel Chabert sort miraculeusement de la fosse des morts. Il choque et dérange. Il revient déconstruire les mythes et porte sur lui une dénonciation de l'injustice sociale et juridique dans la mesure où il ne parvient pas à retrouver l'intégralité de son identité. Guillaume Drouet considère cela comme « une dynamique transitoire de la mort » (Drouet 142) étant entendu comme « une espèce particulière d'un phénomène général » (Hertz 86). D'une certaine manière, en compulsant l'itinéraire du Colonel Chabert, il donne l'impression d'être un damné d'outre-tombe, qui subit une punition le conduisant aux enfers. Son retour n'est pas apprécié par les vivants et, surtout, par la Comtesse Ferraud qui, au cours de la transaction, demande à ce qu'il disparaisse définitivement malgré le sentiment d'amour. Dans tous les cas, Honoré de Balzac porte une critique acerbe sur les

fondements du mariage et de l'amour dans un siècle marqué par « l'apparence », le bonheur d'être vu par autrui en tenant compte de l'analyse d'Arlette Michel (1995). Tout ceci ne passe aucunement au bleu l'idée selon laquelle le Colonel Chabert est considéré comme un mort-vivant, un fantôme qui vient saper l'ordre social :

Le Colonel Chabert était aussi parfaitement immobile. Le vieux soldat était sec et maigre [...]. Le visage, pâle, livide, il semblait mort [...]. L'absence de tout mouvement dans le corps, de toute chaleur dans le regard [...] s'accordait pour faire de cette figure je ne sais quoi de funestre qu'aucune parole humaine ne pourrait examiner (60-61)

Il y a dans le roman d'Honoré de Balzac un rite de passage, et même, un charivari⁵² en ce sens que celui-ci met en avant une logique fondée sur la transgression sociale. Le Colonel Chabert, lorsqu'il revient dans le monde des vivants, apparaît comme une victime du système, de ce désordre et tout ceci déconstruit toutes les conventions sociales. Ce personnage n'est plus qu'une chose – un numéro des morts reconnus dans une morgue : « Je ne suis plus un homme, je suis le numéro 164, septième salle » (163). Un matricule qui l'identifie et par quoi on le reconnaît⁵³. Dans un article sur l'ethnocritique, Jean Marie Privat ne manque pas de revenir dans un paragraphe, sur le roman d'Honoré de Balzac en rappelant que le Colonel Chabert : « souffre d'un déficit de rites qui le condamne à errer comme un revenant et à hanter les marges. Il appartient ainsi à la cohorte légendaire des « morts malveillants » qui reviennent charivariser les vivants » (Privat 2005). C'est donc dire qu'Honoré de Balzac, à partir d'un imaginaire de la fatalité suivant Novak Lechevalier (2007), du mort à la résurrection christique du Colonel Chabert, vient créer un désordre dans la société des vivants.

Conclusion

⁵² Le Charivari est une sorte de rituel caractérisé par un désordre et un bruit strident. Il exprime une réprobation publique, parfois en réaction à un mariage mal parti comme on le voit dans le Colonel Chabert.

⁵³ Honoré de Balzac met en avant une comparaison utile entre le Colonel Chabert et Ulysse d'Homère dans L'Odyssée. Ces derniers qui font un retour bouleversant sur la terre des vivants en pensant qu'ils étaient morts. Chabert apparaît comme l'archétype de la souffrance, de la déception surtout de l'éternel oubli pour emprunter les propos de Mircea Eliade – il n'est reconnu de personne : ni des hommes, ni des actes civils, ni des dieux. C'est un individu jeté dans l'oubli.

En conclusion, le retour du Colonel Chabert illustre avec force les contradictions d'une société où la rigidité des institutions juridiques et sociales détruit l'individu. Balzac dénonce ainsi, à travers ce personnage tragique, la perte d'humanité et l'écrasement de l'identité personnelle sous le poids symbolique et réel des lois modernes. Le désordre que crée le retour de ce dernier pose le problème du charivari selon le postulat de Jean Marie Privat, dans son étude ethnocritique, et montre ce que représente l'insoutenable légèreté de l'être humain. Surtout, la mort symbolique – autrement dit, la difficulté de retrouver une identité, une place dans une société dépassée, destinée à progresser sans ce dernier.

Œuvres citées

- Bardèche, Maurice. *Balzac romancier. La formation de l'art du roman chez Balzac*. Genève, Slatkine Reprints, 1967. (Éd. orig. 1940).
- Balzac, Honoré de. *Le Colonel Chabert*. Paris, Classiques Bordas, 1994. (Éd. orig. 1832).
- David Ebguay, Jacques. *Le Héros balzacien. Balzac et la question de l'héroïsme*. Saint-Cyr-sur-Loire, C. Pirot, 2010.
- Drouet, Guillaume. « Tré-passer dans *Les Misérables*, une approche ethnocritique des relations morts/vivants. » *L'Ethnocritique de la littérature*, à paraître.
- Durrenmatt, Jacques. « Suspensions ironiques. » *Ironies balzaciennes*, édité par E. Bordas, Saint-Cyr-sur-Loire, C. Pirot, 2003.
- Hamel, Jean-François. *Revenances de l'histoire : Répétition, narrativité, modernité*. Paris, Les Éditions de Minuit, 2006.
- Hertz, Robert. *Sociologie religieuse et folklore*. Paris, PUF, 1970. (Éd. orig. 1928).
- Jonquière, Joëlle. « Les "Cents Jours" de Chabert. Temps composés et contretemps du roman de Balzac. » *Temporalités*, <https://doi.org/10.4000/temporalites.771>.
- Lichtlè, Michel. « Balzac à l'école du Droit. » *Balzac, le texte et la loi*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012.
- Michel, Arlette. *Le Mariage chez Honoré de Balzac. Amour et féminisme*. Paris, Société d'édition "Les Belles Lettres", 1995. (Éd. orig. 1978).
- Montholon, Charles François Tristan de. *Récits de la captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène*. Paris, 1847, t. I.
- Mongui, Pierre-Clavert. « Le hasard et la nécessité dans *L'Étranger* d'Albert

- Camus. » *Le Hasard dans les Arts et Lettres*, dirigé par Sarrion et Munoz Moya, 2019.
- Novak Lechevalier, Agathe. *La Théâtralisation dans le roman : Stendhal, Balzac*. Thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, 2007. Sous la direction de Dominique Combe.
- Palluel, André. *Dictionnaire de l'Empereur*. Paris, 1969.
- Privat, Jean-Marie. « Ethnocritique de la littérature. » *Annuaire de l'EHESS* (En ligne), 2005. En ligne depuis le 15 mars 2015. Consulté le 30 juin 2025. <https://journal.openedition.org/annuaire-chess/17241>.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Adoka, Acif Membourou. "Honoré de Balzac ou l'éternel retour des morts." *Uirtus*, vol. 5, no. 2, August 2025, pp. 346-356, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2954>.